

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	Blanc Isolant (Isolierweiß)	<b>Version (Révision) :</b>	6.0.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0130__001	<b>Date d'édition :</b>	06.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	06.12.2017		

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Blanc Isolant  
(Isolierweiß) (0130\_\_001)

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées pertinentes**

**Catégories de produits [PC]**

PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants

**Secteur d'utilisation**

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)**

decotric GmbH

**Rue :** Im Schedetal 1

**Code postal/Lieu :** D - 34346 Hann. Münden

**Téléphone :** +49 (0)5541 7003-02

**Telefax :** +49 (0)5541 7003-50

**Contact pour informations :**

E-mail (personne compétente) : [sds@decotric.de](mailto:sds@decotric.de)

Site web : [www.decotric.de](http://www.decotric.de)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+49 (0)5541 7003-41/-64

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Aquatic Chronic 4 ; H413 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 4 ; Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Flam. Liq. 3 ; H226 - Liquides inflammables : Catégorie 3 ; Liquide et vapeurs inflammables.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques**



Flamme (GHS02)

**Mention d'avertissement**

Attention

**Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage**

HYDROCARBURES, C4 ; N°CAS : 93685-81-5

HYDROCARBURES, C10-12, ISOALCANES, < 2% AROMATIQUES

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	Blanc Isolant (Isolierweiß)	Version (Révision) :	6.0.0 (5.0.0)
Numéro du produit :	0130__001	Date d'édition :	06.12.2017
Date d'exécution :	06.12.2017		

### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs.  
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale de l'élimination des déchets.

### Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### 2.3 Autres dangers

Aucune

### 2.4 Indications diverses

Le mélange ne contient pas de substances classées comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Description

Composée de: Résine acrylate, charges, dioxyde de titane, solvants et additifs

#### Composants dangereux

HYDROCARBURES, C4 ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119490725-29 ; N°CE : 297-629-8 ; N°CAS : 93685-81-5

Poids :  $\geq 10 - < 25$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304

HYDROCARBURES, C10-12, ISOALCANES, < 2% AROMATIQUES ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119471991-29 ; N°CE : 923-037-2

Poids :  $\geq 10 - < 25$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 Aquatic Chronic 4 ; H413

ALCANES EN C9-12, ISO- ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119472146-39 ; N°CE : 292-459-0 ; N°CAS : 90622-57-4

Poids :  $\geq 2,5 - < 10$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 Aquatic Chronic 4 ; H413

SALT OF POLYAMINEAMIDE

Poids :  $\geq 1 - < 2,5$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 2 ; H315

#### Indications diverses

Voir remarque P (benzène < 0,1 %), annexe VI de la CE-directive 1272/2008/EG concernant le/les hydrocarbure(s) mentionné(s) ci-dessus, c'est pourquoi le marquage avec H350 est néant.

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

<b>Nom commercial du produit :</b>	Blanc Isolant (Isolierweiß)	<b>Version (Révision) :</b>	6.0.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0130__001	<b>Date d'édition :</b>	06.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	06.12.2017		

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

##### **4.1 Description des premiers secours**

###### **Informations générales**

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

###### **En cas d'inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

###### **En cas de contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

###### **Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

###### **En cas d'ingestion**

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

##### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

##### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

##### **5.1 Moyens d'extinction**

###### **Moyen d'extinction approprié**

Brouillard d'eau mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction

###### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

##### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune

##### **5.3 Conseils aux pompiers**

###### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

##### **5.4 Indications diverses**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

#### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

##### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

##### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

##### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

###### **Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	Blanc Isolant (Isolierweiß)	Version (Révision) :	6.0.0 (5.0.0)
Numéro du produit :	0130__001	Date d'édition :	06.12.2017
Date d'exécution :	06.12.2017		

### Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

#### Mesures de lutte contre l'incendie

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

**Température de stockage recommandée :** Conserver à l'écart des contenants alimentaires / alimentaires.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

###### Protection oculaire appropriée

lunettes à coques

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

En cas de contact éventuel avec la peau utilisez des gants (testé par ex. selon la norme EN374) du matériel suivant: caoutchouc nitrile

Épaisseur des gants: > 0,4 mm

Temps de passage: >= 8h

Après l'utilisation des gants laver les mains et les sécher soigneusement. Après le lavage des mains remplacer le gras de peau perdu avec de crèmes contenant des grasses.

###### Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. enlever les vêtements souillés, imprégnés

**Nom commercial du produit :** Blanc Isolant (Isolierweiß)  
**Numéro du produit :** 0130\_\_001  
**Date d'exécution :** 06.12.2017  
**Version (Révision) :** 6.0.0 (5.0.0)  
**Date d'édition :** 06.12.2017

## Protection respiratoire

### Appareil de protection respiratoire approprié

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

**État :** liquide: visqueux

**Couleur :** blanc

#### Odeur

caractéristique

#### Données de sécurité

<b>Température de fusion/plage de fusion :</b>	( 1013 hPa )			non applicable
<b>Point d'ébullition:</b>	( 1013 hPa )	>=	150 °C	
<b>Point éclair :</b>			43 °C	Brookfield
<b>Température d'ignition :</b>		>	200 °C	
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>			0,6 Vol-%	
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>			7 Vol-%	
<b>Pression de la vapeur :</b>	( 50 °C )			Aucune donnée disponible
<b>Densité :</b>	( 20 °C )	env.	1,2 g/cm <sup>3</sup>	
<b>Test de séparation des solvants :</b>	( 20 °C )	<	3 %	
<b>Temps d'écoulement :</b>	( 20 °C )	>	90 s	DIN gobelet 4 mm
<b>Valeur de COV :</b>			350 g/l	

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	Blanc Isolant (Isolierweiß)	<b>Version (Révision) :</b>	6.0.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0130__001	<b>Date d'édition :</b>	06.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	06.12.2017		

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Gaz/vapeurs, inflammable

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Effets aigus**

Aucune donnée disponible

**Toxicité orale aiguë**

**Expériences tirées de la pratique/sur l'homme**

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

**Effet irritant et caustique**

Aucune donnée disponible

**Sensibilisation**

Aucune donnée disponible

**Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)**

Aucune donnée disponible

**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

**Cancerogénité**

Aucune donnée disponible

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucune donnée disponible

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune donnée disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

Aucune donnée disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Aucune donnée disponible

**Danger par aspiration**

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**11.5 Informations complémentaires**

Liquide est légèrement irritant pour la peau/vapeurs en concentrat. plus haute sont irritantes pour yeux/respirat.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

Aucune information disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Blanc Isolant (Isolierweiß)	<b>Version (Révision) :</b>	6.0.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0130__001	<b>Date d'édition :</b>	06.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	06.12.2017		

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

#### Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

Éliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

##### Code des déchets produit

État de livraison:

08 01 11

Sec ou dur:

08 01 12

##### Désignation des déchets

État de livraison:

déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Sec ou dur:

déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

##### Code des déchets conditionnement

15 01 04

##### Désignation des déchets

emballages métalliques

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ONU 1263

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

PEINTURES

#### Transport maritime (IMDG)

PAINT

#### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

PAINT

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

**Classe(s) :** 3

**Code de classification :** F1

**Danger n° (code Kemler) :** 30

**Code de restriction en tunnel :** D/E

**Réglementations particulières :** 640E · LQ 7 · E 1 · Transport dans des conteneurs d'une capacité maximale de 450 litres ne sont pas soumis aux prescriptions de ADR/RID.

**Étiquette de danger :** 3

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	Blanc Isolant (Isolierweiß)	Version (Révision) :	6.0.0 (5.0.0)
Numéro du produit :	0130__001	Date d'édition :	06.12.2017
Date d'exécution :	06.12.2017		

### Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 3  
Numéro EmS : F-E / S-E  
Réglementations particulières : LQ 5 I · E 1 · IMDG 2.3.2.5 (<= 30 l)  
Étiquette de danger : 3

### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 3  
Réglementations particulières : E 1  
Étiquette de danger : 3

## 14.4 Groupe d'emballage

III

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

## 14.8 Informations complémentaires

Ce produit n'est pas soumis à l'ADR, classe 3, voir ADR, chapitre 2.2.3.1.5.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

##### Autres réglementations (UE)

Directive DecoPaint (2004/42/CE) – Marquage des emballages:  
- Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/g, PS): 350 g/l (2010)  
- Ce produit contient au maximum 350 g/l COV

##### Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

Ce produit est pas soumis à à règlement Détergents CE no. 648/2004.

##### Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures

Directive DecoPaint (2004/42/CE):  
- N'est pas soumis à cette directive.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

### 15.3 Informations complémentaires

Aucune

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 03. Composants dangereux

### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune



# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Blanc Isolant (Isolierweiß)	<b>Version (Révision) :</b>	6.0.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0130__001	<b>Date d'éditio</b> n :	06.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	06.12.2017		

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.